

Les élèves de Caen auront toujours quatre jours d'école à la rentrée 2024



Les écoliers caennais auront toujours quatre jours d'école par semaine à la rentrée 2024. Martin ROCHE - Archives Ouest-France

La décision, actée en 2018, du retour à la semaine de quatre jours d'école, est toujours d'actualité. Mardi 21 mai 2024, le conseil municipal de Caen (Calvados) a reconduit le dispositif pour la rentrée 2024 et les trois années à venir.

La Ville de Caen avait opté à la rentrée 2018 pour un retour à la semaine de quatre jours d'enseignement au lieu de 4,5 jours imposés par la réforme des rythmes scolaires de 2013. « **Ce retour à quatre jours avait été voté par toutes les écoles sauf une** », rappelle Amandine François-Goignon, maire adjointe en charge de l'Éducation.

Le mercredi éducatif prolongé

Mardi 21 mai 2024 au soir, en séance du conseil municipal, les élus ont voté pour la prolongation de la dérogation pour une durée de trois ans à compter de la rentrée 2024. « **On reste sur la semaine à quatre jours mais en conservant le mercredi éducatif**, insiste Amandine François-Guillon. **Cette 5^e matinée, où l'on apprend en s'amusant et que l'on a mise en place au moment du retour aux quatre jours, permet d'accueillir environ 150 enfants dans dix écoles de Caen.** »

Élodie DARDENNE.